Les Nouvelles de Lanrigan

Numéro 102 Parution trimestrielle Octobre 2025



Le mot du Maire

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élu(e)s ont débattu sur un dossier d'information concernant l'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique. Ce dossier a été reçu pendant la dernière quinzaine du mois d'août. Celui-ci doit être communiqué au maire avant le dépôt d'une déclaration préalable de travaux. Un pylône serait exploité par Bouygues Telecom, accueillerait un autre opérateur (SFR) et serait construit sur le site des Feuvrels à proximité du carrefour de la Touche et de la Haute Ruée.

En 2023, j'ai autorisé l'implantation d'un pylône TDF accueillant l'opérateur Free Telecom et en ayant confirmation que ce pylône pouvait recevoir d'autres opérateurs dans le cadre de l'obligation de mutualisation. L'évolution des pratiques téléphoniques et numériques nécessite le déploiement de la 4G et de la 5G mais doit être soumis à mon sens à une concertation préalable. Depuis le début du mandat, la municipalité a toujours voulu que les projets relevant de l'intérêt général soient dans la concertation ou la participation afin que les habitants s'emparent des sujets locaux. De cette façon, le projet de mise en place du pylône TDF a été présenté et concerté avec les riverains.

Le projet porté par Bouygues Télécom pose de nombreuses questions sur la manière dont il est mené. Une rencontre en mairie aurait pu être prévue en amont du dépôt de ce dossier d'information.

Un échange téléphonique en novembre 2024 où j'ai suggéré une mutualisation avec le pylône TDF, a été très mal perçu par l'opérateur. Le Code des postes et communications électroniques prévoit pourtant le partage des sites radioélectriques à proximité mais les raisons stratégiques et commerciales des opérateurs sont bien souvent leurs priorités.

Mairie :
14h-17h
mardi - vendredi
02 99 73 01 85
mairiedelanrigan@orange.fr
https://www.facebook.com/Lanrigan
www.lanrigan.fr

Permanence du Maire :
1er samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire 1
CR conseil municipal du 18/09/2025 3
Infos divers 4

Évènements à venir

VŒUX DE LA MUNICIPALITE
11/01/2026

Une distance d'à peine 600 mètres entre les deux pylônes n'aura que très peu d'impacts sur la couverture du réseau, à moins que ces opérateurs apportent des éléments intangibles.

J'ai donc demandé à chacun des élu(e)s de donner un avis sur ce projet comme s'ils instruisaient une demande d'autorisation d'urbanisme. Vous pouvez lire leurs décisions à la suite de cet édito.

En voulant la concertation la plus large possible, le dossier d'information est consultable en mairie avec un cahier de doléances si vous souhaitez donner un avis sur ce projet. Ces avis seront portés à la connaissance du porteur de projet. Vous pouvez venir aux horaires d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous jusqu'au 14 novembre prochain.
La participation citoyenne à la vie locale est importante dans une commune. Le 15 et 22 mars 2026, les françaises et les français seront appelés à voter pour le renouvellement des conseils municipaux. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e)s sur les listes électorales, je vous invite à le faire avant le 6 février 2026 afin que les futurs conseils municipaux représentent le plus largement possible leurs habitants.

Depuis début septembre, les travaux d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications sont en cours et devraient se terminer prochainement. La mise en tension des nouveaux candélabres est prévue pour le 14 novembre. Ces travaux vont changer l'aspect paysager du bourg et des abords du château mais aussi sécuriser le carrefour de l'église et de la Ville Basse. L'éclairage LED apportera une meilleure luminosité et une consommation électrique moins importante. J'espère voir disparaître les poteaux et les câbles avant la fin de l'année.

Sébastien DELABROISE



Conseil Municipal du 18 Septembre 2025

Projet d'implantation d'une antenne radioélectrique

Les sociétés EIFFAGE Energie Systèmes-Réseau mobiles et BOUYGUES TELECOM ont fait parvenir un dossier d'information pendant la pause estivale (12/08/2025) pour un projet d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique (antenne relais téléphone mobile) sur le site des Feuvrels à LANRIGAN (Parcelle A881, Le Grand Champ du Moulin).

Après avoir débattu et fait différentes remarques sur ce projet, une antenne a déjà été installé au lieu-dit Le clos de la Pifferie, qui peut être mutualisée avec d'autres opérateurs dont Bouygues Télécom. Le partage de cette infrastructure limiterait ainsi le mitage et donc des co-visibilités.

Le conseil municipal décide l'unanimité :

- De donner un avis défavorable au projet d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique sur le site des Feuvrels à LANRIGAN (Parcelle A881, Le Grand Champ du Moulin),
- D'informer le porteur du projet de la présente décision,
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision,
- De charger Monsieur Le Maire ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

Le dossier d'information est consultable en mairie.

Projet d'implantation d'une plaque du Souvenir Français

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, des devis concernant l'installation d'une plaque du Souvenir Français à la mémoire des quatre anciens combattants de Lanrigan morts pour la France et la fabrication d'un panneau d'interprétation présentant l'histoire d'un couple de résistants de la commune.

- Montant du devis « Plaque du Souvenir Français » : 650,00 €
- Montant du devis « Panneau d'interprétation » : 1 610,40 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis concernant l'installation de la plaque de Souvenir Français pour un montant de 650,00 €. En ce qui concerne le panneau d'interprétation, le conseil municipal décide de reporter ce point ultérieurement afin de pouvoir affiner les recherches historiques.

Devis busage « La Ville Basse »

Les travaux d'effacement de réseaux en cours ont révélé un busage hors service au lieu-dit « La Ville Basse », le devis de la CCBR pour la remise en état s'élève à 3 454,81 € TTC.

Questions diverses :

Travaux du bâtiment communal :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux du bâtiment communal doivent commencer début novembre.

Info divers

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Agenda

Dimanche 11 janvier 2026 vœux de la municipalité

Lanri'Gallo

Pensë don à rasserë vos chataign' pour les harassë su'l'coin du fouyë et vous régalë

Mairie de Lanrigan
14h-17h
mardi - vendredi
02 99 73 01 85
mairiedelanrigan@orange.fr